Bonaparte lui en témoigna personnellement toute sa satisfaction. M. Madrilly jouissait d'une réputation de bonté et de probité bien méritée, et sa vieillesse a été honorée de la bienveillance de S. A. Halil pacha, président du conseil suprême de justice.

L'abondance des matières nous force de renvoyer au prochain numéro nos correspondances de Perse et de l'intérieur de l'empire.

NOUVELLES D'EUROPE.

NOUVELLE RÉVOLUTION A VIENNE.

Une nouvelle révolution vient d'avoir lieu à Vienne, sans effusion de sang; voici ce que nous écrit notre correspondant de cette ville, à la date du 16 mai :

Vienne, 16 mai 1848.

Les étudians de l'Université avaient créé depuis quelques jours un club sous le nom de *Comité politique et central.* La première séance devait avoir lieu, et invitation avait été faite à la garde nationale d'y assister. Aussitôt un arrêté ministériel fut rendu pour que la garde nationale ne se rendît pas à cette séance, et un ordre du jour du commandant en chef de cette milice fut publié à cet effet. Mécontens de cette défense, les hommes d'opposition se rendirent à l'Université dans la matinée du 15 mai; là il fut fait force discours très énergiques contre la marche du gouvernement. Il y fut décidé non seulement que l'on ne tiendrait pas compte de l'ordre du jour du commandant de la garde nationale, mais encore que l'on rédigerait une pétion monstre pour réclamer toutes les concessions qui avaient été antérieurement refusées. On résolut encore de faire battre le rappel pour la convocation des milices citoyennes de la ville et des faubourgs, et de se rendre ensuite devant le palais impérial de *La Burg.* Les étudians se chargèrent de ce soin, et se dispersèrent aussitôt dans les divers quartiers occupés par les ouvriers en criant : « L'Université est en danger; l'empereur n'a pas tenu ce qu'il avait promis. » Les ouvriers quittèrent leurs ateliers, armés de ce qui était nécessaire pour faire des barricades, et se transportèrent devant les portes de la ville. La garde nationale sortit en armes et se réunit aux étudians et aux ouvriers. La garnison de Vienne, canons en tête, se trouva bientôt en présence de la milice citoyenne, devant le palais impérial de *La Burg.*

Déjà une députation s'était rendue auprès des ministres pour demander le retrait de l'ordre du jour du commandant de la garde nationale, la sortie des troupes de la ville et la concession de tout ce qui n'avait pas été obtenu lors de la première révolution; la députation demandait surtout que le Sénat dont les membres devaient être nommés par l'empereur, fût élu par le peuple.

Pendant que ces choses se passaient, la foule devenait plus compacte et plus décidée dans les rues, tandis que les troupes ne paraissaient pas disposées à faire usage de leurs armes. Une seconde députation se rendit auprès des ministres, et cette fois, on demandait que les troupes qui faisaient le service du palais impérial fussent remplacées par la garde nationale et par les étudians, et que le droit d'élection pour les membres du Sénat, eût pour base un cens peu élevé. C'est alors que le ministère donna sa démission. Cette seconde députation fit observer aux ministres que s'ils persistaient dans cette résolution, il n'existerait plus de gouvernement dans le moment le plus critique pour le trône, c'est-à-dire lorsque la garde nationale et les étudians occupaient déjà le palais impérial.

Le ministère demanda une heure pour réfléchir au parti définitif qu'il avait à prendre. Sur ces entrefaites, un professeur de l'Université survint en disant que l'on dressait partout des barricades, sur les places publiques et dans les rues, et il ajouta que le seul moyen d'apaiser la foule, c'était de proclamer le vote universel avec une seule chambre. Le ministère hésita long-temps, mais plus il se montrait irrésolu, plus les étudians et la garde nationale se montraient décidés et exigeans dans leurs prétentions. Le gouvernement finit par accorder tout ce qui lui était demandé. Ce n'est qu'à minuit que cette grande nouvelle fut connue du peuple. L'enthousiasme fut général.

Le lendemain, les étudians rédigèrent une adresse de remercîmens pour les ouvriers à l'occasion du concours qu'ils venaient de prêter à la cause de la liberté. Cette révolution est le triomphe complet de la démocratie.

La nouvelle se répand que le ministre Pillersdorf vient de donner sa démission.

BOMBARDEMENT DE NAPLES.

Par des passagers du bateau à vapeur français l'*Eurotas,* arrivé avant-hier, nous avons appris qu'au moment du départ de Naples de ce bateau à vapeur, cette ville commençait à être bombardée.

L'*Eurotas* est parti de Naples le 15, et c'est ce jour-là que devait avoir lieu l'ouverture des chambres représentatives.

Dans notre dernière feuille, nous avons dit qu'un parti, qui venait de se former à Naples, demandait que la représentation nationale ne se composât que d'une seule chambre. Le jour de l'ouverture du Parlement napolitain, ce parti aura voulu peut-être qu'on fît droit à sa demande, et peut-être aussi sera-t-il résulté de là un conflit armé entre le gouvernement et le peuple de Naples. En l'absence de tous détails sur la cause du bombardement de cette ville, nous émettons cette hypothèse, qui ne nous paraît pas improbable.

NOUVELLE TENTATIVE DE RÉVOLUTION EN ESPAGNE.

La dépêche télégraphique suivante est arrivée à Bayonne le 8, à huit heures et demie du matin.

« *Madrid, le 8 mai 1848.*

» Les révolutionnaires ont fait ce matin une seconde tentative aussi désespérée que la première. Ils avaient séduit quelques soldats mais ils n'ont pas tardé à reprendre leurs rangs et les rebelles ont fui lâchement.

» La garnison s'est admirablement conduite, et le peuple en masse a aidé l'autorité.

» A onze heures du matin, la tranquillité était partout rétablie. »

Voici les détails qui nous sont parvenus sur cette affaire :

« Un nouveau désordre a été tenté sans succès dans la dernière nuit par à peu près trois cents personnes, y compris quelques officiers en disponibilité et quelques soldats, séduits, dit-on, par l'or étranger. Les mutins s'emparèrent de la Grande-Place (Plaza-Mayor), de la place de la ville, et même de quelques avenues de la rue Mayor; c'est à trois heures du matin que le désordre commença.

» Le général Fulgosio, capitaine général à Madrid, a été blessé. Le général Pezuela s'est chargé, par intérim, de la capitainerie générale de Madrid. Madrid a été déclaré en état de siége; un conseil de guerre permanent s'occupe de juger les coupables. On dit qu'il y en a déjà qui, condamnés à la dernière peine, sont en chapelle ardente, le gouvernement voulant sévir avec grande vigueur cette fois-ci.

» Le peuple de Madrid s'est montré d'une sagesse admirable, sympathisant avec cette garnison loyale et disciplinée, qui est la terreur des anarchistes. Personne ne peut sortir des barrières de Madrid sans un ordre signé de la préfecture.

» Le commandant du régiment de Baza, M. Carvino, a été blessé gravement.

» Le commandant Casellas et le capitaine Gomez sont aussi au nombre des blessés.

» Le commandant des grenadiers, M. Carballo, a été dangereusement atteint.

» C'est le général Lersundi qui fit attaquer les rebelles à la Grande-Place, et qui leur fit rendre les armes.

» Le maréchal Narvaez lui-même, à la tête de quelques troupes d'infanterie, chargea également les rebelles, qui battaient en retraite devant lui.

» Cette échauffourée n'a duré que trois-quarts d'heure.

» A sept heures du soir, Madrid jouissait d'une grande tranquillité. »

Dans la séance du 10 mai, l'Assemblée nationale de France a procédé, par la voie du scrutin, à la nomination des cinq membres qui composeront le nouveau gouvernement provisoire.

Le nombre des votans était de 794.

M. Arago a obtenu 725 voix;

M. Garnier-Pagès, 715;

M. Marie, 702;

M. de Lamartine, 643;

M. Ledru-Rollin, 458;

En conséquence, MM. Arago, Garnier-Pagès, Marie, de Lamartine et Ledru-Rollin ont été proclamés membres de la commission exécutive.

Une dépêche télégraphique datée de Paris, 12 mai, annonce que cette commission a nommé un nouveau ministère qui se compose ainsi qu'il suit :

Ministre de la justice : Crémieux.

Ministre des affaires étrangères : Jules Bastide.

(Jules Favre, sous-secrétaire d'état).

Ministre de la guerre par intérim : Charras, (sous-secrétaire d'état).

Ministre de la marine : Casy.

Ministre de l'intérieur : Recurt.

(Carteret, sous-secrétaire d'état).

Ministre de l'instruction publique : Carnot.

Ministre du commerce : Flocon.

Ministre des cultes : Bethmont.

Ministre des finances : Duclerc.

Maire de Paris : Marrast.

Préfet de Police : Caussidière.

Pagnerre, secrétaire du pouvoir exécutif, avec voix délibérative dans le conseil des ministres.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que dans sa première séance, l'Assemblée nationale de France avait proclamé la république. Voici en quels termes le *Journal des Débats* rend compte de ce grand acte :

« Un des représentans de Paris est venu lire à la tribune un projet de proclamation, et tous les représentans des provinces se sont levés pour en réclamer leur part. Il se passait dans les entrailles de l'assemblée une sorte de travail d'enfantement, il y avait une grande clameur qui semblait gonfler sa poitrine et demander une issue; c'était une suite d'explosions qui cherchaient leur courant électrique. C'est alors que l'Assemblée tout entière est sortie pour aller proclamer la République sur les degrés du palais qui font face au pont et à la place de la Concorde. Les représentans de la France se sont rangés sur les marches; au-dessous d'eux, des bataillons de la garde nationale et de l'armée se pressaient autour de leurs drapeaux; les tambours battaient aux champs, les hymnes nationaux étaient repris en chœur par le peuple; et c'est au milieu de cette scène inouie et indescriptible que la France a été déclarée République.

» C'était sans ordre, c'était sans règle, c'était encore la révolution, c'était un rêve, c'était comme une vision qui traversait nos yeux éblouis, aveuglés par le soleil, par les drapeaux, par le reflet des armes. Mais ne vivons-nous pas au milieu des rêves, ou plutôt au milieu de réalités qui dépassent toutes les hardiesses de l'imagination? »

Le *Moniteur* français a publié ensuite la proclamation suivante :

« RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

» LIBERTÉ ! ÉGALITÉ ! FRATERNITÉ !

» L'assemblée nationale, fidèle interprète des sentiments du peuple qui vient de la nommer,

» Avant de commencer ses travaux,

» Déclare, au nom du peuple français, et à la face du monde entier, que LA RÉPUBLIQUE, proclamée le 24 février 1848, est et restera la forme du gouvernement de la France.

» La République que veut la France a pour devise : *Liberté, Egalité, Fraternité.*

» Au nom de la Patrie, l'assemblée conjure tous les Français de toutes les opinions d'oublier d'anciens dissentiments, de ne plus former qu'une seule famille. Le jour qui réunit les représentants du peuple est pour tous les citoyens la fête de la Concorde et de la Fraternité.

» VIVE LA RÉPUBLIQUE ! »

Dans la séance de l'Assemblée nationale de France du 10 mai, M. Wolowski, représentant du peuple, s'est fait l'organe d'une députation polonaise, et a demandé formellement une intervention de la république française en faveur de la Pologne. Une discussion à ce sujet a dû avoir lieu dans l'Assemblée nationale, le 15 mai, jour fixé pour les interpellations que M. Wolowski devait adresser au gouvernement. Voici le texte de la pétition Polonaise que M. Wolowski a lue à l'Assemblée nationale :

AU PEUPLE FRANÇAIS.

« Les soussignés, membres des comités et citoyens de Posnanie, de Cracovie et de Gallicie, nous vous envoyons nos délégués, témoins oculaires des horreurs que commettent chez nous nos ennemis, afin qu'ils vous expliquent l'état déplorable dans lequel se trouve notre patrie.

» Voyant que de tous côtés l'ennemi se rue sur nous le couteau de l'assassin à la main, et que notre peuple désarmé ne peut lui opposer qu'une faible résistance; devant une guerre d'extermination que le complot de trois cours absolutistes nous suscite, nous élevons notre voix au peuple français. Nous nous adressons à cette France pour laquelle toute une génération de nos frères a jadis combattu, et qui aujourd'hui ne verra pas d'un œil indifférent et l'arme au bras la sanglante tombe que nos ennemis nous préparent.

» Peuple français! pendant dix-sept ans les vaines protestations de ton ex-roi à notre égard te saisissaient d'une noble et sainte indignation. Aujourd'hui que Dieu t'a rendu ton indépendance, tu ne laisseras pas lâchement assassiner tes frères de la Pologne, tes anciens compagnons de gloire, fidèles à ta cause au milieu de tes victoires comme dans ton infortune.

» Français, c'est au nom de nos églises profanées et pillées, de nos femmes et de nos enfans égorgés, de nos villes et de nos villages réduits en cendres; c'est au nom de la plus sainte cause et dans le moment pour nous le plus décisif, que nous vous demandons appui. Nous vous envoyons nos frères d'infortune, non pas pour qu'ils implorent votre pitié, mais afin qu'ils vous demandent franchement secours contre la barbarie, qu'ils vous appellent à remplir la sainte mission que Dieu a confiée à votre nation, et que la France ne démentira pas à l'égard de sa sœur expirante sous le poignard de l'assassin.

» Ce 3 mai 1848.

» Joseph Wysocki, Tyszkiewicz, Berwinski. »

Dans la séance de la diète germanique du 4 mai, la commission des cinquante a adopté les résolutions suivantes : 1° La Diète germanique sera invitée, au nom de toute l'Allemagne, à remplir la promesse faite solennellement par le gouvernement provisoire aux Polonais; 2° La commission maintient les résolutions qu'elle a antérieurement prises à cet égard, et les gouvernemens qui ne se sont pas conformés aux mesures arrêtées relativement au passage des Polonais, recevront l'invitation de les exécuter sans retard.

Les premiers travaux de l'Assemblée nationale de France ont agi très favorablement sur les opérations de la bourse de Paris. Le 4 mai, le 5 0/0 était à 67 fr.; le 3 0/0 à 45 fr. 50 c.; et les actions de la banque de France à 1,410 fr.—Du 4 au 6 mai, le 5 0/0 est monté à 73 fr.; le 3 0/0 à 50 fr., et les actions de la banque de France à 1,420 fr.

Relativement à la hausse qui a eu lieu à la bourse de Paris, du 10 mai, le *Journal des Débats* s'exprime ainsi :

« Les dispositions de l'Assemblée Constituante commencent à se dessiner franchement dans le sens de la modération. L'argent rentre dans les effets, d'où l'avaient fait sortir de légitimes appréhensions. Les capitalistes reprennent quelque confiance, et se précipitent sur les rentes, en attendant le jour où ils se rabattront sur les actions industrielles. Jamais plus belle occasion ne s'est offerte à un régime nouveau de relever le crédit public le lendemain d'une révolution. Chaque particulier a fait dès le premier jour la part du feu; une liquidation terrible, mais rapide, a déblayé le terrain des affaires. Dans quelques jours, la plupart des engagemens contractés avant le 24 février seront éteints. La société ne demande qu'à faire de nouveau l'épreuve de ses forces et à se remettre au travail, elle en éprouve le plus grand besoin. Tous les citoyens soupirent après la réouverture des ateliers, des usines, des fabriques, des chantiers de constructions, qu'il importe de rendre à la vie si l'on veut délibérer en paix sur les améliorations à introduire ensuite dans le régime de la production. »

Nous avons annoncé, dans notre dernière feuille, que M. de Lamartine avait prononcé, dans la séance de l'*Assemblée Nationale* du 8 mai, un discours très remarquable sur la situation des affaires de l'Europe depuis la révolution de février. Nous reproduisons les principaux passages de ce discours, le défaut de place nous empêchant de le publier en entier.

« Citoyens représentans du Peuple, a dit M. de Lamartine, il y a deux natures de révolution dans l'histoire : les révolutions de territoire et les révolutions d'idées. Les unes se résument en conquêtes et en bouleversements de nationalités et d'empires; les autres se résument en institutions. Aux premières la guerre est nécessaire; aux secondes, la paix, mère des institutions, du travail et de liberté, est précieuse, est chère. Quelquefois cependant les changements d'institutions qu'un peuple opère dans ses limites deviennent une occasion d'inquiétude et d'agression contre lui de la part des autres peuples et des autres gouvernements, ou deviennent une cause d'ébranlement et d'imitation chez les nations voisines. Une loi de la nature veut que les vérités soient contagieuses, et que les idées tendent à prendre leur niveau comme l'eau.

» Dans ces derniers cas, les révolutions participent, pour ainsi dire, des deux natures des mouvemens que nous avons définis. Elles sont pacifiques comme les révolutions d'idées; elles peuvent être forcées de recourir aux armes comme les révolutions de territoire. Leur attitude doit correspondre à ces deux nécessités de leur situation. Elles sont inoffensives, mais elles sont debout. Leur politique peut se caractériser en deux mots : une diplomatie armée.

» Ces considérations, citoyens, ont déterminé et dominé, dès la première heure de la République, les actes et les paroles du gouvernement provisoire, dans l'ensemble et dans les détails de la direction des affaires extérieures.

» Il a voulu et il a déclaré qu'il voulait trois choses, la République en France, le progrès naturel du principe libéral et démocratique, avoué, reconnu, défendu dans son existence et dans son droit, à son heure; enfin la paix, si la paix était possible honorable et sûre à ces conditions.

» Nous allons vous montrer quels ont été, depuis le jour de la fondation de la République jusqu'à aujourd'hui les résultats pratiques de cette attitude de dévouement désintéressé au principe démocratique en Europe, combiné avec ce respect pour l'inviolabilité matérielle des territoires, des nationalités et des gouvernemens. C'est la première fois, dans l'histoire, qu'un principe désarmé et purement spiritualiste se présente à l'Europe, organisée, armée et alliée par un autre principe, et que le monde politique s'ébranle et se modifie de lui-même devant la puissance, non d'une nation, mais d'une idée. Pour mesurer la puissance de cette idée dans toute son étendue, il faut remonter jusqu'à 1815.

» L'orateur demande à l'assemblée la permission de ne pas lire cet historique, et il continue :

» Aussi après dix-huit ans de règne et d'une diplomatie qu'on croyait habile, parce qu'elle était intéressée, la dynastie remettait la France à la République, plus cernée, plus garottée de traités et de limites, plus incapable de mouvement, plus dénuée d'influence et de négociations extérieures, plus entourée de piéges et d'impossibilités qu'elle ne le fut à aucune époque de la monarchie, emprisonnée dans la lettre si souvent violée contre elle des traités de 1815, exclue de tout l'Orient, complice de l'Autriche en Italie et en Suisse, complaisante de l'Angleterre à Lisbonne, compromise sans avantage à Madrid, obséquieuse à Vienne, timide à Berlin, haïe à Saint-Pétersbourg, discréditée pour son peu de foi à Londres, désertée des peuples pour son abandon du principe démocratique, en face d'une coalition morale ralliée partout contre la France, et qui ne lui laissait le choix qu'entre une guerre extrême d'un contre tous, ou l'acceptation du rôle subalterne de puissance secondaire, en surveillance dans le monde européen, condamnée à languir et à s'humilier un siècle, sous le poids d'une dynastie à faire pardonner aux rois, et d'un principe révolutionnaire à faire amnistier ou à faire trahir aux peuples.

» La République, en se trouvant en France dans ces conditions d'isolement et de subalternité, avait deux partis à prendre :

» Faire explosion, armée contre tous les trônes et contre tous les territoires du continent, déchirer la carte de l'Europe, déclarer la guerre et lancer le principe démocratique armé partout, sans savoir s'il tomberait sur un sol préparé pour y germer, ou sur un sol impropre pour y être étouffé par le sang.

» Ou bien, déclarer la paix républicaine et la fraternité française à tous les peuples, afficher le respect des gouvernemens, des lois, des caractères, des mœurs, des volontés, des territoires, des nations : élever bien haut, mais d'une main armée, son principe d'indépendance et de démocratie sur le monde et dire aux peuples sans contraindre et sans presser les événemens : « Nous n'armons pas l'idée nouvelle du fer ou du feu comme les barbares, nous ne l'armons que de sa propre lueur; nous n'imposons à personne des formes ou des imitations prématurées ou incompatibles peut-être avec la nature. Mais si la liberté de telle ou telle partie de l'Europe s'allume à la nôtre, si des nationalités asservies, si des droits foulés, si des indépendances légitimes et opprimées surgissent, se constituent d'elles-mêmes, entrent dans la famille démocratique des peuples et font appel en nous à la défense des droits, à la conformité des institutions, la France est là! la France républicaine n'est pas seulement la patrie, elle est le soldat du principe démocratique dans l'avenir.

» C'est cette dernière politique, citoyens, que le gouvernement provisoire a cru devoir adopter unanimement, en attendant que la nation, résumée en vous, s'emparât de ses propres destinées.

» Quels ont été, en soixante-douze jours, les résultats de cette politique de la diplomatie armée? Sur le continent, vous les connaissez et l'Europe les regarde s'accomplir avec un étonnement qui tient moins de la crainte que de l'admiration.

. . . .

» Je ne poursuivrai pas, dans les autres états de l'Europe, la marche plus ou moins rapide du principe national ou du principe libéral accéléré par la révolution de février. Les idées envahissent leur lit partout, et ces idées portent le nom de la France. Partout vous n'aurez à choisir qu'entre une paix assurée et honorable, ou une guerre partielle avec des nations pour alliées.

» Ainsi, par le seul fait d'un double principe dévoilé à la fois à l'Europe, le principe démocratique et le principe sympathique, la France extérieure, appuyée d'une main sur les droits des peuples, de l'autre sur le faisceau inagressif mais imposant de quatre armées d'observation, assiste à l'ébranlement du continent sans ambition comme sans faiblesse, prête à négocier ou à combattre, à se contenir ou à grandir selon son honneur, selon la sécurité de ses frontières.

» Ses frontières, je me sers d'un mot qui a perdu une partie de sa signification. Sous la République, c'est le principe démocratique et fraternel qui devient la véritable frontière de la France; ce n'est pas son sol qui s'élargit, c'est son influence, c'est sa sphère de rayonnement et d'attraction sur le continent, c'est le nombre de ses alliés naturels, c'est le patronage désintéressé et intellectuel qu'elle exercera sur les peuples; c'est le système français enfin substitué en trois jours et en trois mois au système de la Sainte-Alliance. La République a compris du premier mot la politique nouvelle que la philosophie, l'humanité, la raison du siècle devaient inaugurer enfin par les mains de notre patrie entre les nations. Je ne voudrais pas d'autre preuve que la démocratie a été l'inspiration divine, et qu'elle triomphera en Europe aussi rapidement et aussi glorieusement qu'elle a triomphé à Paris. La France aura changé de gloire, voilà tout.

» Si quelques esprits encore arriérés dans l'intelligence de la véritable force et de la véritable grandeur, ou impatients de presser la fortune de la France, reprochaient à la République de n'avoir pas violenté les peuples pour leur offrir, à la pointe des baïonnettes, une liberté qui aurait ressemblé à la conquête, nous leur dirons : Regardez ce qu'une royauté de dix-huit ans avait fait en moins de trois mois; comparez la France du 23 février à la France du 6 mai, et prenez patience, même pour la gloire, et donnez du temps au principe qui travaille, qui combat, qui transforme et qui assimile le monde pour vous.

» La France extérieure était emprisonnée dans des limites qu'elle ne pouvait briser que par une guerre générale, l'Europe, peuples et gouvernements étaient un système d'une seule pièce contre nous. Nous avions cinq grandes puissances compactes et coalisées par un intérêt anti-révolutionnaire commun contre la France. L'Espagne était placée comme un enjeu de guerre entre ces puissances et nous. La Suisse était trahie, l'Italie vendue, l'Allemagne menacée et hostile, la France était obligée de violer sa nature révolutionnaire et de se faire petite, de peur d'agiter un peuple ou d'inquiéter un roi.

» Elle s'affaissait sous une paix dynastique, et disparaissait du rang des premières individualités nationales que la géographie, la nature, et surtout son génie lui commandent de garder.

» Ce poids soulevé, voyez quelle autre destinée lui fait la paix républicaine. Les grandes puissances regardent avec inquiétude d'abord et bientôt avec sécurité le moindre de ses mouvements. Aucune d'elles ne proteste contre la révision éventuelle et légitime des traités de 1815, qu'un mot de nous a aussi bien effacés que les pas de cent mille hommes. L'Angleterre n'a plus à nous soupçonner d'ambition en Espagne. La Russie a le temps de réfléchir sur la seule revendication désintéressée qui s'élève entre ce grand empire et nous; la constitution d'une Pologne indépendante.

» Nous ne pouvons avoir de choc au Nord qu'en y défendant en auxiliaires dévoués les droits et le salut des peuples slaves et germaniques. L'empire d'Autriche ne traite plus que de la rançon de l'Italie. La Prusse renonce à grandir autrement que par la liberté. L'Allemagne échappe tout entière au tiraillement de ces deux puissances, et constitue son alliance naturelle avec nous en constituant son parlement indépendant à Francfort. C'est la coalition prochaine des peuples adossée, par nécessité, à la France, au lieu d'être tournée contre elle comme elle l'était, par la politique des cours. La Suisse se fortifie en se concentrant. L'Italie entière est libre. Un cri de détresse y appellerait la France, non pour conquérir, mais pour protéger.

» La seule conquête que nous voulions au-delà du Rhin et des Alpes, c'est l'amitié des populations affranchies. Eu un mot, nous étions 36 millions d'hommes isolés sur ce continent. Aucune pensée européenne ne nous était permise, aucune action collective ne nous était possible : notre système était la compression, l'horizon était court, l'air manquait comme la dignité à notre politique; notre système aujourd'hui, c'est le système d'une vérité démocratique qui s'élargira aux proportions d'une foi sociale universelle; notre horizon, c'est l'avenir des peuples civilisés; notre air vital, c'est le souffle de la liberté dans les poitrines libres de tout l'univers!

» Trois mois ne se sont pas écoulés, et si la démocratie doit avoir sa *guerre de trente ans,* comme le protestantisme, au lieu de marcher à la tête de 36 millions d'hommes, la France, en comptant dans son système d'alliés la Suisse, l'Italie et les peuples émancipés de l'Allemagne, marche déjà à la tête de 88 millions de confédérés et d'amis. Que les victoires auraient valu à la République une pareille confédération, conquise sans avoir coûté une tête d'homme, et cimentée par la conviction de notre désintéressement. La France à la chute de la royauté, s'est relevée de son abaissement, comme un vaisseau chargé d'un poids étranger se relève aussitôt qu'on l'a soulagé.

» Tel est, citoyens représentants, le tableau exact de notre situation extérieure. Le bonheur et la gloire de cette situation sont tout entiers à la République. Nous en acceptons seulement la responsabilité et nous nous félicitons toujours d'avoir paru devant la représentation du pays, en lui remettant la paix, en lui assurant la grandeur, les mains pleines d'alliances et pures de sang humain. »

OUVERTURE DU PARLEMENT SARDE.

Le 8 mai, a eu lieu l'ouverture de la première session du parlement national Sarde. Le prince Eugène, lieutenant-général du roi, en l'absence de S. M., a prononcé le discours suivant, que nous traduisons du *Corriere Mercantile de Gênes :*

Messieurs les Sénateurs et Messieurs les Députés,

Je viens, au nom du Roi, ouvrir la première session du Parlement National.

La Providence nous appelle à inaugurer dans notre patrie le régime représentatif, à une des époques les plus mémorables pour l'Italie et pour l'Europe.

Environnés d'un sombre horizon, mais unis par un mutuel amour, par une mutuelle confiance entre peuple et souverain, nous obtînmes, durant la paix, de la sagesse du roi, les réformes et les institutions qui assurent au pays la force et la liberté.

Notre heureuse situation intérieure ayant été troublée depuis, par le deuil de frères italiens qu'opprimait l'étranger, la nation indignée se leva et se pressa autour de son chef pour soutenir l'honneur et l'indépendance de l'Italie.

Dieu a jusqu'ici béni nos armes; l'armée, admirable non moins par sa discipline que par sa valeur, donne un nouvel éclat à l'éclat de son antique renommée; la Croix de Savoie ajoutée aux couleurs de l'Union italienne flotte sur les rives de l'Adige.

Nos vaisseaux ont quitté Gênes. S'ils rencontraient des ennemis j'ai la ferme et personnelle confiance qu'ils se montreraient dignes de notre glorieux roi, de notre glorieuse armée.

Au camp, l'ardeur de nos soldats au milieu des privations de la guerre; dans l'intérieur, la prompte organisation et la noble contenance de la milice communale; partout, l'accord des opinions et des volontés, prouvent combien est vif l'amour de la patrie dans toute la nation, combien la nation est forte et mûre pour ses hautes destinées.

La Sardaigne, débarrassée du funeste héritage des vieux priviléges, a voulu être unie par les liens les plus étroits à la terre-ferme, et a été reçue par les autres provinces comme une sœur chérie.

La Savoie, sujet de douleur passagère, n'a pas tardé à devenir pour nous un sujet de véritable consolation. Les Savoisiens se sont montrés de dignes enfans de la patrie, l'inébranlable boulevard de l'Italie.

La Ligurie plus récemment unie à ces contrées subalpines, resserre cette union par des liens de jour en jour plus indestructibles, et offre un nouveau gage au salut de l'Italie.

A l'extérieur, les puissances qui ont avec nous des formes communes de gouvernement et celles dont le peuple régit l'Etat, nous donnent des preuves de leur sympathie.

Nos rapports diplomatiques avec l'Espagne, interrompus pendant quelque temps, ont été rétablis.

Les parties disjointes de l'Italie tendent chaque jour à se rapprocher, et nous avons le ferme espoir qu'un commun accord liera ces peuples que la nature destina à former une seule nation.

Messieurs, le gouvernement du roi comprend la gravité de la mission qu'il a été appelé à remplir dans des temps bien difficiles, mais pleins d'avenir. Cette mission, il eut le courage de l'accepter; il aura celui d'en poursuivre l'accomplissement.

Vous lui prêterez votre concours pour consolider et achever l'œuvre de régénération qu'il a entreprise. L'Europe, qui a les yeux sur nous, nous verra triompher des difficultés inséparables des débuts d'une vie nouvelle, grâce à une puissance toujours invincible : celle de l'union.

Le ministère vous présentera le budget pour l'année 1849 et vous proposera, en même temps, les moyens indispensables pour faire face aux dépenses extraordinaires nécessitées par les circonstances actuelles et par la réduction de l'impôt sur le sel.

La réforme de la législation nationale, qui fut le premier soin du roi à son avènement au trône, se réalisera par la création d'un code de procédure civile et par l'établissement d'institutions judiciaires rigoureusement conformes au système constitutionnel.

Il vous sera également présenté un projet de loi sur le conseil d'état, qui règle les attributions consultatives de ce corps. On en prépare un autre qui devra mettre les institutions municipales et provinciales en harmonie avec nos institutions politiques.

L'organisation de l'instruction publique sur laquelle reposent les plus belles espérances de la patrie, sera soumise à votre examen. Vous serez également appelés à vous occuper de la révision des lois sur les forêts, sur les eaux et sur les routes, à améliorer d'autres branches d'administration, et à coordonner les lois existantes avec la